

	Mairie d'IFS Esplanade François Mitterrand B.P. 44 – 14123 IFS Tél : 02-31-35-27-27 Fax : 02-31-78-30-09	Département
		CALVADOS
		Canton
		CAEN XVI
DECLARATION SANS SUITE DES LOTS DES 2 CONSULTATIONS RELATIVES A LA REHABILITATION DE LA RESIDENCE AUTONOMIE JEAN JAURES A IFS ARRETE N° 2022/ 089		

LE MAIRE DE LA VILLE D'IFS,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code de la Commande publique ;

VU la consultation lancée le 27 janvier 2022 pour les travaux de réhabilitation de la résidence autonomie Jean Jaurès à Ifs ;

VU la consultation lancée le 18 mars 2022 pour relancer les lots 4 et 6 pour les travaux de réhabilitation de la résidence autonomie Jean Jaurès à Ifs ;

CONSIDERANT que la consultation pour les travaux de réhabilitation de la résidence autonomie Jean Jaurès à Ifs était composée de 8 lots ;

CONSIDERANT qu'une consultation a été lancée le 27 janvier 2022 pour les travaux de réhabilitation de la résidence autonomie Jean Jaurès à Ifs ;

CONSIDERANT qu'une consultation a été lancée le 18 mars 2022 pour relancer les lots 4 et 6 pour les travaux de réhabilitation de la résidence autonomie Jean Jaurès à Ifs ;

CONSIDERANT qu'à la date limite de remises des plis sur ces 2 consultations, aucune société n'a déposé de candidature pour les lots 4 (MENUISERIES EXTERIEURES) et 6 (CHAUFFAGE – PLOMBERIE - VENTILATION) ;

CONSIDERANT qu'il a été observé que les 2 lots infructueux n'étaient pas adaptés à l'organisation des sociétés de ces secteurs ;

ARRETE

Article 1 : Les lots composant les 2 consultations sont déclarés sans suite pour des raisons de redéfinition des besoins.

Article 2 : Une nouvelle procédure sera lancée prochainement.

Fait à Ifs, le **26 AVR. 2022**



Le Maire,

Michel PATARD-LEGENDRE.